ASSURANCE : FONDAMENTAUX

Solvency II niveaux 2 et 3 : lire les textes, adapter ses process et sécuriser

Le texte de base ne suffit pas pour produire un calcul ou un état prudentiel. Ce sont les textes de niveau 2 et les orientations de niveau 3 qui fixent les modalités concrètes et ce sont eux qui bougent le plus souvent. Les équipes découvrent les changements au moment de la production et doivent alors corriger dans l'urgence des paramétrages ou des états déjà engagés. Ce workshop de trois heures à distance porte exclusivement sur les évolutions de niveau 2 et 3 déjà en vigueur. À la différence d'une lecture du texte de base il part des process de production pour montrer où chaque évolution s'applique et comment sécuriser la chaîne de contrôle.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 590 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Actuaires chargés de reporting prudentiel contrôleurs internes et responsables conformité en organismes d'assurance.

PRÉREQUIS
Participer à la production ou au contrôle des travaux prudentiels Solvency II.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer la portée juridique des textes de niveau 2 et des orientations de niveau 3
- Repérer les évolutions en vigueur qui touchent la production prudentielle
- Traduire chaque évolution en modification de procédure ou de paramétrage
- Sécuriser les contrôles de cohérence des états concernés
- Organiser une veille documentaire partagée entre les équipes

03 Programme détaillé

M1 Niveau 2 et niveau 3 : ce que chacun impose

- Ne pas confondre obligation et orientation
- Nature et portée des actes d'application
- Statut des orientations et principe d'explication
- Mécanisme de mise à jour des textes
- Sources officielles à suivre et rythme de publication
- À retenir : Une orientation non contraignante peut néanmoins conditionner le dialogue avec le superviseur.

M2 Les évolutions en vigueur côté production

- Relier chaque texte à un travail concret
- Points touchant le calcul des provisions techniques
- Modalités de valorisation et de classement des éléments de fonds propres
- Évolutions des états quantitatifs et des rapports narratifs
- Attentes en matière de documentation des choix retenus
- Cas pratique : Chaque participant confronte un état qu'il produit aux évolutions présentées et note les écarts à corriger.

M3 Adapter procédures et contrôles

- Rendre le changement traçable
- Mise à jour des procédures et des fiches de contrôle
- Reparamétrage des outils et tests de non régression
- Piste d'audit des modifications apportées
- Organisation d'une veille partagée entre actuariat et conformité
- Atelier : Les participants rédigent une fiche de contrôle mise à jour pour un état prudentiel de leur choix.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 590 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr